

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Septembre

Ma 6	Collecte de plasma	Amicale des Donneurs de Sang	Minibus vers EFS
Di 11	Fête du village / brocante	Football Club	Centre du village
Di 18	Pêche carpe apéro	AAPPMA	Chalet des Pêcheurs
Ma 20	Confection & dégustation de jus de pommes dans les écoles d'Hipsheim-Ichtratzheim et Nordhouse	Ass. Fruits & Nature Nord-Hipsh	École

Octobre

Sa 01	ramassage des vieux papiers	Illwald Tennis	Village
du Sa 01 au Di 02	Grande fête de la nature avec exposition artistique de fruits, fleurs et légumes	Ass. Fruits & Nature Nord-Hipsh	Salle des Fêtes de Nordhouse
Di 09	Pêche Carpes Apéro	AAPPMA	Chalet des Pêcheurs
Ve 21	Collecte de sang	Amicale des Donneurs de Sang	Salle polyvalente
du Sa 22 au Di 23	Vente de pommes, poires & chrysanthèmes	Terre sans Frontière	La Dîmière
Di 30	Concours grosses truites et brochets Fête Halloween	AAPPMA Association La Passerelle	Chalet des Pêcheurs Village

Novembre

Sa 05	Soirée années 80	Football Club	Salle polyvalente
Di 06	Concours grosses truites et brochets	AAPPMA	Chalet des Pêcheurs
du Sa 05 au Di 06	Calendrier des pompiers	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Village
Di 06	Commémoration de l'Armistice	Mairie	Monument aux Morts
Ve 11	Concert TSF	Terre sans Frontière	Strasbourg
du Sa 12 au Di 13	Calendrier des pompiers	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Village
Ma 15	Collecte de plasma	Amicale des Donneurs de Sang	Minibus vers EFS
Ma 22	Initiation à l'arboriculture pour les élèves de l'école	Ass. Fruits & Nature Nord-Hipsh	Verger école Nordhouse
Je 24	Initiation à l'arboriculture pour les élèves de l'école	Ass. Fruits & Nature Nord-Hipsh	Verger Hipsheim
Sa 26	Cours de taille sur fruitiers à noyaux	Ass. Fruits & Nature Nord-Hipsh	Verger école Nordhouse
du Sa 26 au Di 27	Vente de couronne de l'Avent	Terre sans Frontière	La Dîmière

Décembre

Sa 03	Sainte Barbe	Amicale des Sapeurs-Pompiers	
Di 04	Passage de Saint Nicolas Ouverture du marché de Noël	Terre sans Frontière	Village La Dîmière
Ma 06	Vente de Saint-Nicolas	Association La Passerelle	Porte-à-porte

Équipe rédactionnelle : Les membres de la commission « communication - information et site internet ».

Directeur de publication : Antoine Rudloff
Conception & mise en page : Sandra Schuhler-Bastian



LE P'TIT HIPSEMER

Les Brèves de Hipsheim

n° 20 - Septembre 2016

ÉDITO DU MAIRE

Chères Hipsheimaises,
Chers Hipsheimois,

Nous avons depuis le 1er juillet un nouvel habitant dans notre village, en la personne du père Étienne Helbert de la communauté de paroisses du pays de Saint Ludan qui a décidé de s'installer au presbytère d'Hipsheim.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

L'autre événement fort de cette période de l'année, a été la rentrée scolaire des écoles maternelle et élémentaire d'Hipsheim ce jeudi 1er septembre.

L'équipe éducative, en grande partie renouvelée, a accueilli sous la direction de M^{me} Clupot 121 élèves.

Quelques pleurs vite calmés et de grands sourires ont émaillé cette première matinée d'école.

Comme le veut notre tradition, la municipalité a offert un goûter de rentrée à la récréation.

Nous souhaitons à nos 121 petits écoliers une belle année scolaire.

Antoine Rudloff

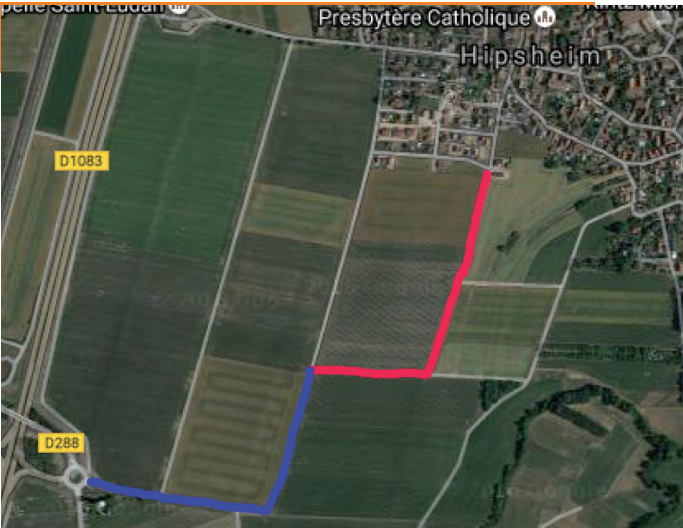


UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE

Un premier tronçon de la nouvelle piste cyclable (en rouge sur la photo) reliant la rue du Château d'eau à la rue de Nordhouse a été réalisée au printemps. Bitumé, il est à présent praticable par les cyclistes. Les barrières mobiles actuellement disposées en ses deux extrémités sont présentes pour signaler l'interdiction d'accès aux voitures. Des barrières définitives seront prochainement installées.

Le second tronçon (en bleu sur la photo) sera réalisé avant la fin de l'année. Il reliera la première partie au rond-point du château d'eau en longeant les champs.

Ce projet est géré par la Comcom.



Mairie de Hipsheim

16 rue Saint Ludan - 67150 Hipsheim
Tél : 03 88 64 17 45 - Fax : 03 88 64 09 67
E-mail : mairiehipsheim@wanadoo.fr

Accueil du public en mairie :

Lundi : 19h30 - 20h30
Mardi : 14h00 - 18h00
Jeudi : 08h00 - 12h00

LA FIBRE OPTIQUE À HIPSHEIM POUR 2018

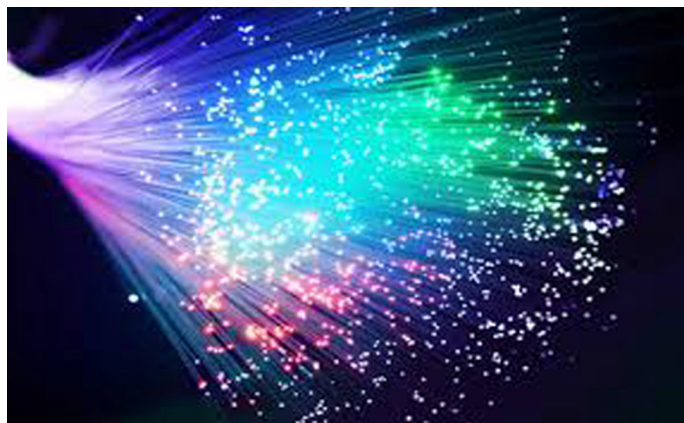
Qui n'a pas déjà pesté contre une connexion à internet capricieuse ou un débit trop faible pour télécharger une vidéo ou tout simplement une page d'un site ?

Bonne nouvelle, Hipsheim figure sur la liste des prochaines communes de la région pour l'installation de la fibre optique.

Actuellement, la commune est raccordée à l'ADSL via le réseau téléphonique. Mais avec un débit déficitaire de seulement 3 à 8 mégabits par seconde, Hipsheim est passée dans la liste des communes prioritaires du département pour le déploiement du Très Haut Débit. Pour être qualifié de Très haut Débit, internet doit être accessible avec un débit d'au moins 30 Mbit/s.

Mandatée par la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, la société Rosace va déployer la fibre optique sur plus de 700 communes en Alsace, entre 2017 et 2022.

À Hipsheim, la société Rosace vient de commencer les premiers travaux de repérage. Des techniciens de cette société circulent dans les rues du village et



aux abords des maisons pour rechercher les emplacements adéquats pour l'installation des boîtiers de connexion et des poteaux. La fibre optique devrait devenir une réalité pour les habitants d'Hipsheim à la fin de l'année 2018.

La fibre optique se présente comme un tube, aussi fin qu'un cheveu, transparent comme du verre, mais souple, pour transmettre les données sous la forme d'un signal lumineux. Au contraire de l'ADSL, les performances de la fibre optique ne dépendent ni de la distance qui sépare l'abonné du central, ni des perturbations électromagnétiques alentour.

Le niveau de débit est quasiment illimité (la vitesse de la lumière !) de sorte qu'il est similaire entre les zones urbaines denses et les territoires ruraux.

La fibre optique en place jusqu'à votre domicile, en 2018, vous pourrez choisir librement votre fournisseur d'accès, et son offre Triple Play (Internet, TV, téléphonie fixe). Mais si vous préférez, vous pourrez continuer à utiliser l'ADSL, comme actuellement.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Vous avez tous eu connaissance par les médias des inondations importantes qu'ont subi au printemps dernier, suite aux intempéries, plusieurs communes de France, dont certaines dans le Bas-Rhin, comme Romanswiller et Wasselonne.

Du fait de sa topographie, Hipsheim ne doit pas craindre de tels phénomènes, même si une crue de l'Ill ou de la Wesch est toujours possible.

Prévenir vaut mieux que guérir

L'article L.125-2 du Code de l'Environnement stipule que : « les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs qu'ils encourent et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles ».

C'est pourquoi, lors de la précédente mandature, la municipalité a établi un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) c'est-à-dire un document regroupant

les risques majeurs présents sur la commune. Un risque majeur est un événement potentiellement dangereux avec des enjeux humains, économiques et environnementaux. Il est caractérisé par sa faible fréquence et par sa gravité.

Pour Hipsheim, il a été répertorié un certain nombre de risques potentiels (incendie, mouvement de terrain, séisme, tempête, inondation, pandémie gripale, épizootie, risque nucléaire, risque de canicule).

Pour chaque risque, le PCS prévoit un plan d'action à mettre en place pour garantir un niveau de sécurité et pour secourir les populations en détresse.

En cas d'incident, le PCS est déclenché par le maire et est géré par une cellule de crise communale composée d'élus et de bénévoles. Cette cellule travaille alors sur l'organisation de l'aide avec les secours présents (pompiers...).

MAIRIE-ECOLE : FIN DES TRAVAUX

Durant l'été, les rires des enfants de l'école élémentaire d'Hipsheim ont été remplacés par le bruit des engins qui se sont activés tout au long du mois de juillet et d'août, bien au-delà des périodes de récréation. La raison : des travaux de mise aux normes et d'entretien.

Deux rampes d'accès handicapé

Dans le cadre de la législation du handicap qui repose sur la loi du 11 février 2005, des normes ont été définies notamment pour l'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP).

La rampe d'accès pour handicapé fait partie des équipements indispensables pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Ainsi, afin de se mettre en conformité et de répondre au statut dit « handi-accueillant », ont été créées deux rampes d'accès handicapé à l'école d'Hipsheim, l'une donnant sur la cour de récréation et l'autre, côté rue Saint-Ludan.

Rénovation de la cour des petits

La cour des maternelles a également été modifiée pour supprimer le gravier qui servait parfois de projectile, un nouveau revêtement a pris place. Et les agrès devenus obsolètes et dangereux ont été retirés. Une chance, puisque les enfants vont pouvoir découvrir ou redécouvrir les jouets

jusqu'à présent condamnés à rester dans les armoires des maîtresses (bicyclettes, quilles, etc).

La salle de motricité plus sûre

Et enfin, dans la salle de la mairie, les deux poteaux centraux ont été supprimés. Cette pièce servant également de salle de motricité, la suppression de ces obstacles sera bien appréciable au moment des séances d'activités corporelles principalement avec les tout-petits.



CÉLINE KOESSLER, NOUVELLE AGENT TERRITORIAL POLYVALENT

C'est la rentrée ! Les enfants reprennent le chemin de l'école. Céline Koessler, aussi. La trentenaire fait sa première rentrée en tant qu'assistante d'éducation en maternelle à Hipsheim.

Embauchée le 4 juillet dernier, en remplacement d'Éliane Zurcher, partie en retraite, Céline a signé un contrat d'agent territorial polyvalent. Elle combine deux fonctions distinctes.



Cette maman de deux enfants va, d'une part, accompagner les élèves dans le car qui relie les écoles d'Hipsheim et d'Ichtratzheim, assister la nouvelle institutrice qui a en charge la moitié des élèves de maternelle, et assurer l'entretien quotidien des locaux de l'école. D'autre part, outre la distribution du courrier de la mairie aux villageois, elle s'occupe du fleurissement, et de l'entretien des espaces verts de la commune, en collaboration avec Alain Antz.

C'est un domaine qu'elle connaît particulièrement bien. Titulaire d'un CAP de fleuriste et dotée d'une expérience en horticulture, elle a également dirigé pendant 12 ans un magasin de fleurs, et un autre pendant huit ans. C'est dire que le fleurissement n'a plus de secret pour elle !

D'un tempérament dynamique, et décidée à entamer une reconversion professionnelle, Céline Koessler, qui habite le village, se réjouit des nouvelles tâches qui l'attendent.

En parallèle de son travail pour la commune, elle va se lancer dans une nouvelle formation, par correspondance, pour obtenir un CAP « petite enfance » qu'elle entend doubler d'un CAP « Atsem ».